

MAIRIE DE SOULAINES SUR AUBANCE**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2014**

Date de convocation : 10 juin 2014

Le 16 juin 2014, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COLAS, Maire.

Etaient présents : Michel COLAS, Michel ROBERT, Christophe GOURICHON, Marie-Claude GUILLOT, Marie SALLÉ, Claude LEGUILLON, Marie-Jo PERTUE, Christian BONFANTI, Christine CHAUVEAU, Pascal FERRAND, Yannic ROBIN, Médy COTTET, Alain PHILIPPE, Nathalie HUBERT, Karen TONNELIER

Etaient absents excusés : /

Etait (ent) absent (s) : /

Secrétaire de séance : Médy COTTET

Le procès-verbal de la réunion du 19 mai 2014 a été adopté à l'unanimité des présents.

36 / 2014

CONSTITUTION DES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES AVEC MISE A JOUR DES COMMISSIONS COMMUNALES

M. le Maire rappelle, que par délibération en date du 14 avril 2014, le Conseil Municipal a constitué des commissions communales.

Il précise qu'il y a lieu de mettre en place des commissions extra-municipales.

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

- Décide de ne pas recourir au vote à bulletin secret pour ces représentations,
- Décide de constituer les commissions telles que mentionnées dans le tableau annexé.

37 / 2014

SAISON CULTURELLE 2014 / 2015 : PROGRAMMATION ET TARIFS

M. Christophe GOURICHON, adjoint à la culture, informe le Conseil Municipal de la programmation culturelle 2014-2015 dans la salle communale de la Grange aux Dîmes. Il ajoute qu'il est nécessaire de définir les tarifs de la billetterie pour chaque spectacle et animation programmées, à savoir :

POUR LA PROGRAMMATION DES SPECTACLES & SEANCES DE CINEMA

DATE	SPECTACLE et/ou NOM ASSOCIATION	GENRE	Coût du spectacle
Ven 12/09/2014 Ven 5/12/2014 Ven 12/06/2015	Séances de cinéma	Cinéma	/
Dim 19/10/2014	Mandragore	Spectacle de magie	800,00 €
Sam 22/11/2014	The Shougashack	Chansons blues, gospel...	1 246,00 €
Sam 17/01/2015	Spirit of country	Danse country	250,00 €
Sam 14/02/2015	Trio DMD	Musique blues	400,00 €
Sam 25/04/2015	Téssia chante Piaf	Chanson française	900,00 €
Sam 30/05/2015	La compagnie l'Artishow	« le Prénom » théâtre	300,00 €

TARIFICATION POUR LES SPECTACLES

	tarif actuel	Proposition
Tarif plein (TP)	9 €	9 €
Tarif autres (TPRF)	6 €	6 €
Tarif réduit (TR)	5 €	5 €

TARIFICATION POUR LES SEANCES DE CINEMA

	Proposition
Tarif adultes	5 €
Tarif enfants (moins de 12 ans)	2 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, adopte :

- la programmation ci-dessus ;
- les tarifs tels que proposés ;
- autorise M. le Maire ou son représentant à signer les différents contrats.

38 / 2014

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE L'ETAT POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION DU SOL

M. Michel ROBERT, adjoint à l'urbanisme expose, qu'en application de l'article L 422-8 du code de l'urbanisme, que la collectivité dispose gratuitement des services déconcentrés de l'État pour l'étude technique des demandes de permis, de certificats d'urbanisme ou des déclarations préalables qui justifient l'assistance technique de ces services.

Conformément à l'article R. 423-15 du code de l'urbanisme, la Commune peut décider, par délibération du Conseil Municipal de confier l'instruction de tout ou partie des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la direction des territoires.

La présente convention s'inscrit dans l'objectif d'amélioration du service rendu aux administrés au travers de la simplification des procédures et d'une meilleure sécurité juridique. Elle vise à définir des modalités de travail en commun entre le maire, autorité compétente, et la direction des territoires, service instructeur, qui, tout à la fois :

- respectent les responsabilités de chacun d'entre eux ;
- assurent la protection des intérêts communaux ;
- garantissent le respect des droits des administrés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

- accepte les termes de la convention
- autorise M. le Maire à la signer.

39 / 2014

IMPLANTATION DE MODULAIRES POUR LES ACTIVITES DE L'ENFANCE JEUNESSE : CHOIX DU PRESTATAIRE

M. le Maire expose que, pour l'organisation des activités de l'accueil périscolaire, de l'enfance jeunesse, se déroulant actuellement dans les locaux de l'école, et celles des TAP à compter de la rentrée scolaire de septembre 2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, il serait judicieux, pour des raisons pratiques, de louer des modulaires.

Il ajoute que différents fournisseurs ont été contactés sur une base de location de 12 mois, pour 2 classes, sans sanitaires. Leurs propositions ont donc été transmises en ce sens.

Après plusieurs échanges, il est proposé de procéder à deux votes.

- Le premier, afin de déterminer qui est favorable ou non à la location de modulaires : 12 pour, 2 abstentions et 1 contre.
- Le second, compte tenu que le premier vote est favorable à la location de modulaires, il est demandé de choisir le prestataire, en intégrant l'installation de sanitaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (12 pour, 3 abstentions),

- Décide de retenir la société PORTAKABIN,
- Demande à M. le Maire de solliciter, auprès de cette entreprise, un devis qui intégrerait l'installation de sanitaires (estimation à 39 000,00 € HT),
- Autorise M. le Maire à signer la proposition de PORTAKABIN pour la location de modulaires, avec sanitaires, pour une période de 12 mois.

40 / 2014

IMPLANTATION DE MODULAIRES POUR LES ACTIVITES DE L'ENFANCE JEUNESSE : AUTORISATION DU DEPOT DU PERMIS DE CONSTRUIRE

M. le Maire rappelle le projet d'implantation de modulaires pour les activités de l'enfance jeunesse.

Il expose qu'il est préférable de déposer un permis de construire pour le compte de la Commune de SOULAINES SUR AUBANCE.

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (12 pour, 3 abstentions),

- autorise M. le Maire à déposer un permis de construire, au nom de la Commune de SOULAINES SUR AUBANCE, pour ce projet;
- autorise également M. le Maire à signer tout document nécessaire au dépôt et à l'obtention de ce permis.

A SOULAINES SUR AUBANCE, le 18 juin 2014

Le Maire,

Michel COLAS



**COMMUNE DE SOULAINES SUR AUBANCE
CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Conseil municipal du 16 juin 2014

responsable de la commission

NOM	Csions		Bâtim.	Urbanisme	PLU Comm.	Voirie	PAVE	culturelle	relation av. les asso.	bibliothèque	sports	rythmes scolaires	petite Enf./ Enf. Jeunesse	communication Information/Tourisme	Gest. Etang Pêche	Env. esp. verts	sentiers de rando.	conseil d'école	caisse des écoles	Syndicat Aubance	SIEML	CCAS	
	cx	<input checked="" type="checkbox"/>																					
Michel COLAS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		X	X	X	X	X			X	X	X					X	X			X	
Michel ROBERT	X	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>				X			X									
Christ. GOURICHON							<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>								<input checked="" type="checkbox"/>			
M-Claude GUILLOT								<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>														
Marie SALLÉ							X	X	X					<input checked="" type="checkbox"/>		X							
Claude LEGUILLON							X	X	X					X			X						
Marie-Jo PERTUÉ							X	X	X								X					X	
Christian BONFANTI														X									
Christine CHAUVEAU				X										X		X					X	X (titul.)	
Pascal FERRAND				X			X								X							X suppl.	
Yannic ROBIN								X				X	X	X					X				
Médy COTTET											X				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>							
Alain PHILIPPE							X	X											X				
Nathalie HUBERT				X																			
Karen TONNELIER												X	X	X								X	
Joseph SEPTANS																						X	

COMMISSIONS EXTRA MUNICIPALES

désignation	élus	extra municipaux
P.A.V.E.	M. COLAS / M. ROBERT / A. PHILIPPE / P. FERRAND	P. BONDU / P. MICHEL / P. LAROCHE / M. THIOU / D. PINEAU
Voirie	M. COLAS / M. ROBERT / A. PHILIPPE / P. FERRAND	D. BOUTINI / C. MARTINEAU / B. VALE / J. SEPTANS / F. BAUNEZ / P. LHERIAU
Urbanisme	M. COLAS / M. ROBERT / P. FERRAND / C. CHAUVEAU / N. HUBERT	
P.L.U.	M. COLAS / M. ROBERT / N. HUBERT	
Gest. Etang/Pêche	M. COTTET / C. BONFANTI / P. FERRAND	J. BOUILLE / Y. GUILLOT / D. COUTARD / Joseph SEPTANS / Julien SEPTANS
Environnement	M. COTTET / P. FERRAND / C. CHAUVEAU / M. SALLE	R. BIAGI / C. MARTINEAU / J. MARCHAIS / L. MONTIGAUD / C. GILLET
Info. Tourisme	M. SALLE / M. ROBERT / C. LEGUILLON / C. BONFANTI / C. CHAUVEAU / Y. ROBIN / K. TONNELIER	J.-C. URIEN / P. POISSONNEAU
Culturelle	M. COLAS / C. LEGUILLON / C. GOURICHON / M. SALLE / M.-J. PERTUE / Y. ROBIN	C. ARNAULT / F. GENIN / C. BEAUMONT
Sentiers de randonnées	M. COTTET / C. BONFANTI / C. LEGUILLON	P. LHERIAU

membres nommés CCAS
Monique THIOU Vice-Présidente
Michel ARNAULT
Maryse GRONEAU
Claudie ROBERT